



DELIBERATION DU CONSEIL DU POLE METROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

Séance du 21/10/2020

Référence
2020_10_23

Objet de la délibération
Désignation de représentant-e-s du Pôle métropolitain du Pays de Brest au sein d'organismes et d'instances

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
45	36	40

Date de la convocation
14/10/2020

Date d'affichage
14/10/2020

Vote
A l'unanimité
Pour : 40
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2020 et le 21 Octobre à 10 heures, le Conseil du Pôle Métropolitain du Pays de Brest, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas sous la présidence de CUILLANDRE François, Président.

Présent.e.s :

M. CUILLANDRE François, Président, Mmes : ARZUR Agathe, BALCON Claudie, CARO Pauline, CHEVALIER Christine, CRÉAC'HCADEC Marie-Annick, GODEBERT Viviane, GUILLORÉ Alexandra, LAMOUR Marguerite, MALGORN Bernadette, QUIGUER Tifenn, SOUDON Chantal, MM : CAP Dominique, DU BUIT Yves, GIBERGUES Bernard, GOALEC Bernard, GOSSELIN Jacques, GOUÉROU Jacques, GOURTAY Michel, GOURVEZ Jean-Yves, GOURVIL Armel, GUÉVEL Yann, KERNÉIS Mickaël, LARS Roger, LE BRIS Jacky, LE LOC'H Jean-Michel, LECLERC Patrick, MOUNIER Gilles, PICHON Ronan, POUPON Julien, PRIGENT Pascal, RAPIN Raphaël, ROUDAUT Stéphane, SALAUN Gilles, TALARMAIN Roger, TALARMIN André

Excusé.e.s ayant donné procuration :

MM : BÈLE Christophe à Mme BALCON Claudie, GOULAOUIC Pascal à M. RAPIN Raphaël, NÉDÉLEC Yohann à M. CUILLANDRE François, TREGUER Jean-François à Mme CRÉAC'HCADEC Marie-Annick

Excusé.e.s :

Mmes : ABIVEN Bernadette, BONNARD LE FLOCH Frédérique, L'HOSTIS Neïma, NICOLAS Gaëlle M. QUILLÉVÉRÉ Bernard

Assistaient en outre à la réunion :

Mmes LE BARS, Mickaèle, PELTIER Caroline MM : BUREL Erwan, CANN Thierry, FLOCH Erwan

A été nommé secrétaire :

M. LECLERC Patrick

Objet de la délibération :

Désignation de représentant-e-s du Pôle métropolitain du Pays de Brest au sein d'organismes et d'instances

Il convient de désigner les représentant-e-s du Pôle métropolitain du Pays de Brest dans les organismes et instances suivants :

- ADEUPa : 1 représentant,
- Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) : 1 titulaire - 1 suppléant,
- Conseil Portuaire : 1 titulaire, 1 suppléant,
- ENER'GENCE : 1 représentant,
- Commission Mer et Littoral du Pays de Brest – DLAL FEAMP : 1 titulaire, 1 suppléant

Il est proposé au Conseil du Pôle métropolitain du Pays de Brest, d'approuver la proposition de désignation des représentants du Pôle métropolitain du Pays de Brest suivante :

ADEUPA :

Jean-François TREGUER

CDAC :

Titulaire : Jean-François TREGUER

Suppléant : André TALARMIN

Conseil Portuaire :

Titulaire : Dominique CAP

Suppléant : André TALARMIN

Ener'gence :

Mickaël KERNEIS

Commission Mer et littoral du Pays de Brest - DLAL FEAMP :

Titulaire : André TALARMIN

Suppléant : Patrick LECLERC

Décision du Conseil du Pôle métropolitain du Pays de Brest :

À l'unanimité, le Conseil du Pôle métropolitain approuve la désignation des représentants du Pôle métropolitain du Pays de Brest, telle que définie ci-dessus.

À Brest,

Le Président,

François Cuillandre